



Autorité fonctionnelle

Par Jurid1

Bonjour,

Ma question porte sur le vocabulaire (mais c'est important dans la mesure où cela engage pas mal de choses derrière).

Est-ce que dans le cadre d'une autorité fonctionnelle, on peut parler (a) de subordonné et de supérieur ? (b) d'ordres ?

(c) d'obéissance ? (d) du fait de rendre compte de quelque chose (je ne parle pas de comptes-rendus) ?

Quels textes décrivent cette autorité fonctionnelle ?

Merci beaucoup

Par morobar

Bonjour,

d'une autorité fonctionnelle, on peut parler (a) de subordonné et de supérieur ?

Non.

Ne pas confondre autorité hiérarchique et autorité fonctionnelle.